

Guide d'information

Correspondance entre brevets et exigences de formation maritime

Dans le cadre du
Recensement des besoins
de formation de l'industrie maritime
2010-2011



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

CAPITAINES ET OFFICIERS DE NAVIGATION

Veillez noter que le guide d'information ne remplace en aucun temps la réglementation en vigueur.

	Brevets visés	Formations et certificats nécessaires	Référence dans le formulaire ¹
	<p>CAPITAINE AU LONG COURS</p> <p>CAPITAINE, À PROXIMITÉ DU LITTORAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ FUM destinées aux officiers supérieurs (FUM-D) ■ Certificat restreint d'opérateur radio (CRO-CM) ■ Navigation électronique simulée II, NES-II ■ Système de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI) ■ Secourisme avancé en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 3 ■ P. 3 ■ P. 5
	<p>PREMIER OFFICIER DE PONT</p> <p>PREMIER OFFICIER DE PONT, À PROXIMITÉ DU LITTORAL</p> <p>CAPITAINE, JAUGE BRUTE DE 3 000 TONNAUX (T)², À PROXIMITÉ DU LITTORAL</p> <p>CAPITAINE, JAUGE BRUTE DE 500 T, À PROXIMITÉ DU LITTORAL</p> <p>CAPITAINE, JAUGE BRUTE DE 3 000 T, NAVIGATION INTÉRIEURE</p> <p>CAPITAINE, JAUGE BURTE DE 500 T, NAVIGATION INTÉRIEURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ FUM destinées aux officiers supérieurs (FUM-D) ■ Certificat restreint d'opérateur radio (CRO-CM) ■ Navigation électronique simulée II, NES-II ■ Secourisme avancé en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 3 ■ P. 5

¹ Formulaire de recensement des besoins de formation de l'industrie maritime 2010-2011. Ce commentaire est valable pour tous les autres tableaux des pages suivantes.

² Tonnaux (T)

	Brevets visés	Formations et certificats nécessaires	Référence dans le formulaire
	CAPITAINE, JAUGE BRUTE DE 150 T, NAVIGATION INTÉRIEURE	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ Certificat restreint d'opérateur radio (CRO-CM) ■ Navigation électronique simulée limitée (NES-L) ■ Secourisme avancé en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 3 ■ P. 5
	<p>CAPITAINE, AVEC RESTRICTIONS, BÂTIMENT D'UNE JAUGE BRUTE DE MOINS DE 60 T</p> <p>PREMIER OFFICIER DE PONT, AVEC RESTRICTIONS, BÂTIMENT D'UNE JAUGE BRUTE DE MOINS DE 60 T</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Si le bâtiment transporte des passagers : <ul style="list-style-type: none"> ■ FUM sur la sécurité des petits bâtiments transportant des passagers (FUM-A2);OU ■ FUM sur la sécurité de base (FUM A-1) ET FUM sur la sécurité des petits bâtiments transportant des passagers saisonniers (personnel breveté);OU ■ FUM sur la sécurité des petits bâtiments transportant des passagers saisonniers (personnel non breveté) ET FUM sur la sécurité des petits bâtiments transportant des passagers saisonniers (personnel breveté) ■ Si le bâtiment ne transporte pas de passagers: <ul style="list-style-type: none"> ■ FUM sur la sécurité de base; OU ■ Examen pratique sur les FUM à l'aide du matériel d'urgence du bâtiment. ■ Si le bâtiment est équipé d'une installation VHF <ul style="list-style-type: none"> ■ Certificat d'opérateur radio ■ Secourisme élémentaire en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 5

	Brevets visés	Formations et certificats nécessaires	Référence dans le formulaire
	<p>CAPITAINE AVEC RESTRICTIONS, BÂTIMENT D'UNE JAUGE BRUTE DE 60 T OU PLUS</p> <p>PREMIER OFFICIER DE PONT, AVEC RESTRICTIONS, BÂTIMENT D'UNE JAUGE BRUTE DE 60 T OU PLUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Si le bâtiment transporte des passagers et n'est pas muni d'un équipement de pompiers: <ul style="list-style-type: none"> ■ FUM sur la sécurité des petits bâtiments transportant des passagers (FUM A-2) ■ Si le bâtiment ne transporte pas de passagers et n'est pas muni d'un équipement de pompiers: <ul style="list-style-type: none"> ■ FUM sur la sécurité de base; OU ■ Examen pratique sur les FUM à l'aide du matériel d'urgence du bâtiment ■ Si le bâtiment a du matériel de mise à l'eau des bateaux ou des radeaux de sauvetage: <ul style="list-style-type: none"> ■ FUM relatives à l'aptitude à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autre que des canots de secours rapides ■ Si le bâtiment est muni d'un équipement de pompiers <ul style="list-style-type: none"> ■ FUM sur la sécurité de base STCW ■ Si le bâtiment est un traversier qui comporte plusieurs ponts fermés et qui est utilisé en dehors de la période commençant le 31 mars et se terminant le 1er décembre ou qui effectue des voyages autres que des voyages en eaux abritées : <ul style="list-style-type: none"> ■ FUM sur les techniques avancées de lutte contre l'incendie (FUM C) ■ FUM destinées aux officiers supérieurs (FUM D) ■ Si le bâtiment est équipé d'un radar <ul style="list-style-type: none"> ■ Navigation électronique simulée Limitée (NES-L) ■ Si bâtiment est équipé d'une installation VHF <ul style="list-style-type: none"> ■ Certificat d'opérateur radio ■ Secourisme élémentaire en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 3 ■ P. 5

	Brevets visés	Formations et certificats nécessaires	Référence dans le formulaire
	<p>OFFICIER DE PONT DE QUART</p> <p>OFFICIER DE PONT DE QUART, À PROXIMITÉ DU LITTORAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ Certificat restreint d'opérateur radio (CRO-CM) ■ Navigation électronique simulée I, NES-I ■ Système de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI) ■ Secourisme avancé en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 3 ■ P. 3 ■ P. 5
	<p>PREMIER OFFICIER DE PONT, JAUGE BRUTE DE 500 T, NAVIGATION INTÉRIEURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ Certificat restreint d'opérateur radio (CRO-CM) ■ Navigation électronique simulée I, NES-I ■ Secourisme avancé en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 3 ■ P. 5
	<p>PREMIER OFFICIER DE PONT, JAUGE BRUTE DE 150 T, NAVIGATION INTÉRIEURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ Certificat restreint d'opérateur radio (CRO-CM) ■ Navigation électronique simulée I, NES-I ■ Secourisme avancé en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2

OFFICIERS MÉCANICIENS

Veillez noter que le guide d'information ne remplace en aucun temps la réglementation en vigueur.

	Brevets visés	Formations et certificats nécessaires	Référence dans le formulaire
	<p>OFFICIER MÉCANICIEN DE PREMIÈRE CLASSE, NAVIRE À MOTEUR OU NAVIRE À VAPEUR</p> <p>OFFICIER MÉCANICIEN DE DEUXIÈME CLASSE, NAVIRE À MOTEUR OU NAVIRE À VAPEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ FUM destinées aux officiers supérieurs (FUM-D) ■ Simulateur d'appareil de propulsion 2 (SSM II) ■ Secourisme avancé en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 5
	<p>OFFICIER MÉCANICIEN DE TROISIÈME CLASSE, NAVIRE À MOTEUR OU NAVIRE À VAPEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ FUM destinées aux officiers supérieurs (FUM-D) ■ Simulateur d'appareil de propulsion 1 (SSM I) ■ Secourisme avancé en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 5
	<p>OFFICIER MÉCANICIEN DE QUATRIÈME CLASSE, NAVIRE À MOTEUR OU NAVIRE À VAPEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ FUM Sécurité de base STCW ■ FUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapides ■ FUM Techniques avancées de lutte contre l'incendie STCW (FUM-C) ■ Simulateur d'appareil de propulsion 1 (SSM I) ■ Secourisme avancé en mer ■ Techniques d'entretien pour les candidats au brevet de mécanicien de marine avec mention STCW 	<ul style="list-style-type: none"> ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 2 ■ P. 3 ■ P. 5 ■ P. 5

MATELOTS

Veillez noter que le guide d'information ne remplace en aucun temps la réglementation en vigueur.

	Brevets visés	Formations et certificats nécessaires	Référence dans le formulaire
	NAVIGANT QUALIFIÉ MATELOT DE QUART À LA PASSERELLE MATELOT DE LA SALLE DES MACHINES	<ul style="list-style-type: none">FUM Sécurité de base STCWFUM Aptitudes à l'exploitation des bateaux de sauvetage et canots de secours, autres que des canots de secours rapidesSecourisme élémentaire en mer	<ul style="list-style-type: none">P. 2P. 2P. 5
	CUISINIER DE NAVIRE	<ul style="list-style-type: none">FUM Sécurité de base STCWSecourisme avancé en mer	<ul style="list-style-type: none">P. 2P. 2



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

**271 rue de l'Estuaire
Québec (Québec) G1K 8S8**

**Tél. : 418 694-9059
Fax : 418 694-9401**